

**COMMISSION FAIR-PLAY**

*RAPPORT DE DENIS REGAUD, PRESIDENT DE LA COMMISSION FAIR-PLAY*

La commission fair-play est constituée d'arbitres de niveau international et de joueurs titrés pour certains, ayant une solide formation informatique et/ou en mathématique statistique.

**Membres de la commission**

- *Président* : REGAUD Denis - Salon Nostradamus, Président de la Commission ;
- DELORME Axel - Clichy Échecs 92 ;
- DESCHAMPS Quentin - Centre Léo Lagrange Décines ;
- LEBRET Loriane - Lille Université Club Échiquier du Nord, représentante de la DNA ;
- SOCHACKI Wojtek - U.S.Villejuif Echecs ;
- SOHIER Julien - Club 608 d'Échecs Paris.

**Objectifs et actions**

- La commission a pour objectif principal le traitement général du Fair-Play, dont la plus grande part est la triche dans les compétitions d'échecs homologuées.
- Elle traite les demandes reçues provenant des joueurs, organisateurs et arbitres ou bien plus généralement des clubs, comités, ligues ou de la Fédération Française des Échecs.
- Les actions de la commission se déclinent en plusieurs volets :
  - Informer et conseiller les différents acteurs du monde des échecs ainsi que les différentes instances en cas de besoin concernant le Fair-Play : prévention et gestion de la triche, rédaction des règlements, suivi des sanctions ;
  - Conseiller les organisateurs de tournoi sur l'intégration du Fair-Play dans les pratiques ;
  - Conseiller les arbitres sur les conduites à tenir en complément et en partenariat avec la Direction Nationale de l'Arbitrage ;
  - Vérifier en détail les cas soumis par les différents acteurs en effectuant des analyses de cas approfondies ;
  - Transmettre les demandes les plus pointues au Pr. Regan, universitaire américain, afin d'avoir un avis de spécialiste reconnu et habilité par la FIDE ;
  - Assurer les suivis historiques et factuels des dossiers de joueurs suspectés et des sanctions formulées ;
  - Assurer l'interface lorsque nécessaire avec l'European Chess Union et la Fédération Internationale Des Echecs.
  - Transmettre lorsque nécessaire les dossiers à la FIDE.